

LEYSIN
LES MOSSES
LA LÉCHERETTE



Télé Leysin
Col des Mosses
La Lécherette SA
www.tlml.ch

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2025-2026

Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA

+41 24 494 16 35

info@tlml.ch

www.tlml.ch



TLML SA

UNE SOCIÉTÉ DIGNE D'UN COUTEAU SUISSE, UTILE POUR TOUS VOS LOISIRS

Chez TLML SA, nous plaçons l'évolution au cœur de notre vision. Évoluer, c'est savoir s'adapter, se réinventer et saisir les opportunités d'un monde en constante transformation.

Portés par une volonté d'avancer et d'innover, nous faisons évoluer nos idées, nos méthodes et nos projets pour répondre aux défis d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain. Chaque étape est une occasion d'apprendre, de progresser et d'aller plus loin.

TLML SA, IMAGINER AUJOURD'HUI CE QUI
FERA LA DIFFÉRENCE DEMAIN.



SOMMAIRE

INTRODUCTION	04
ORGANE DE LA SOCIÉTÉ	07
TLML EN BREF	08
SAISON 2025-2026 EN UN COUP D'OEIL	11
EXPÉRIENCE CLIENT ET PRODUITS	14
EXPLOITATION & TECHNIQUE	15
INVESTISSEMENTS & PROJETS	16
RESSOURCES HUMAINES	20
ANCRAGE TERRITORIAL ET PARTENARIATS	26
RÉSULTATS FINANCIERS	28



INTRODUCTION

UN EXERCICE DE DÉFIS ET D'ÉVOLUTION

L'exercice 2025-2026 s'est déroulé dans un contexte marqué par des conditions météorologiques contrastées et une fréquentation globalement inférieure aux attentes durant la saison hivernale. Malgré ces défis, l'entreprise a poursuivi sa stratégie de développement de l'exploitation quatre saisons et d'élargissement de son offre, afin de renforcer son attractivité tout au long de l'année.

UNE SAISON ESTIVALE EN PLEINE PROGRESSION

La saison estivale a débuté dès la mi-mai avec l'ouverture des remontées mécaniques à l'occasion du pont de l'Ascension. Si le mois de juillet a été marqué par une météo particulièrement pluvieuse, entraînant plusieurs journées de fermeture du Bike Park et des remontées mécaniques, les conditions se sont améliorées durant le mois d'août. La télécabine de la Berneuse a été exploitée en continu de mi-mai à fin octobre, puis les week-ends de novembre. De son côté, le télésiège Leysin-Tête d'Aï (LTA) a été ouvert les week-ends jusqu'à la mi-juin, exploité en continu de la mi-juin jusqu'à la fin août, puis à nouveau les week-ends durant les mois de septembre et octobre. Cette offre étendue a contribué à une progression significative de la fréquentation estivale, avec 62'962 premières entrées à Leysin contre 50'211 l'exercice précédent.

UN HIVER ENTRE INNOVATION ET DÉFIS CLIMATIQUES

La saison hivernale a débuté les 29 et 30 novembre 2025 avec l'ouverture de la télécabine de la Berneuse, du télésiège LTA et du télésiège Aï-Berneuse. À cette occasion, le Restaurant Tournant du Kuklos a lancé son nouveau concept de buffet à volonté, rencontrant un accueil favorable avec près de 200 couverts servis par jour. Dès le 13 décembre 2025, un nouveau concept de restauration rapide a également été mis en place, au rez-de-chaussée, grâce au système Click & Go, permettant aux clients de commander directement sur des bornes tactiles avant de retirer leur commande au desk.

INTRODUCTION

Les vacances de Noël se sont déroulées sous un temps particulièrement ensoleillé mais sans précipitations significatives. Ces conditions n'ont pas permis d'enregistrer les pics de fréquentation observés habituellement durant cette période. Seuls environ 5 % du secteur Mosses-Lécherette ont pu être exploités durant les fêtes grâce au téléski du Pikatchou, au télécorde et au tapis roulant. L'ouverture du secteur Mosses-Lécherette s'est ensuite faite progressivement entre le début et la fin janvier, avant une exploitation complète entre la fin janvier et la mi-mars.

Les week-ends de janvier ont connu une fréquentation satisfaisante sans pour autant atteindre des niveaux exceptionnels. La période des relâches a quant à elle été fortement impactée par des conditions météorologiques défavorables dans l'ensemble des Alpes ainsi que par des épisodes avalancheux hors du commun. Malgré ces contraintes, les secteurs de Leysin et Mosses-Lécherette ont toujours pu maintenir une ouverture partielle de leurs installations. La concentration simultanée des vacances scolaires dans les cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et du Jura n'a par ailleurs pas permis de répartir la clientèle sur plusieurs semaines.

DES RÉSULTATS CONTRASTÉS, UNE DYNAMIQUE QUI SE CONFIRME

La fin de saison a été marquée par des températures élevées et des épisodes de précipitations. Bien que l'enneigement soit resté satisfaisant jusqu'au terme de la saison, la fréquentation a fortement diminué dès la mi-mars. Le secteur Mosses-Lécherette a fermé progressivement entre la mi-mars et la fin mars, tandis que le secteur de Leysin a cessé son exploitation hivernale le 12 avril 2026. Dès les 18 et 19 avril 2026, le télésiège LTA a rouvert pour les piétons, puis à partir des 2 et 3 mai 2026 pour l'activité VTT grâce à l'ouverture partielle du Bike Park.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires consolidé de TLML SA s'établit à CHF 12,83 millions contre CHF 13,77 millions lors de l'exercice précédent. Les remontées mécaniques enregistrent un chiffre d'affaires de CHF 8,12 millions, tandis que les activités de restauration maintiennent un niveau stable à CHF 2,93 millions. L'EBITDA atteint CHF 1,04 million et le résultat net s'établit à CHF -1,26 million.

INTRODUCTION

Certaines activités démontrent néanmoins leur résilience. Les remontées mécaniques de Leysin ont maintenu leur fréquentation hivernale avec 198'574 premières entrées, un niveau comparable à celui de l'exercice précédent, tandis que la fréquentation estivale a enregistré une progression marquée. Sur le secteur Mosses-La Lécherette, la fréquentation hivernale a atteint 75'923 premières entrées, dans un contexte d'exploitation fortement dépendant des conditions d'enneigement. La saison a notamment été marquée par la fermeture du domaine durant la période de Noël et Nouvel An, période particulièrement importante en termes de fréquentation.

À Leysin, l'exploitation a également été perturbée par un éboulement dans le secteur de Chaux-de-Mont entraînant la fermeture temporaire de cette partie du domaine.

Par ailleurs, la fréquentation du Tobogganing Park est restée exceptionnelle, se classant parmi les cinq meilleures années de son histoire, confirmant une nouvelle fois l'attractivité de cette activité.

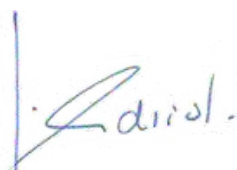
UNE VISION QUATRE SAISONS TOURNÉE VERS L'AVENIR

Enfin, l'exercice confirme la pertinence de la stratégie visant à renforcer l'exploitation sur l'ensemble de l'année. Les remontées mécaniques sont désormais ouvertes tous les week-ends de l'année, représentant environ 278 jours d'exploitation sur 365. Cette évolution permet de consolider le positionnement de la destination comme site touristique de montagne ouvert quatre saisons et de répondre aux nouvelles attentes de la clientèle.

REMERCIEMENTS

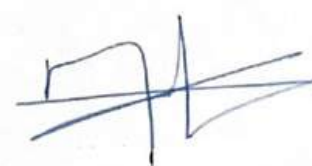
La Présidence et la Direction remercient chaleureusement l'ensemble des collaborateurs, partenaires, actionnaires et clients pour leur engagement, leur confiance et leur fidélité. Leur soutien demeure essentiel pour permettre à l'entreprise de poursuivre son développement et d'aborder les prochains défis avec détermination et confiance.

Leysin, le 19 août 2026



JEAN-MARC UDRIOT

Président du Conseil d'Administration



MAXIME COTTET

Directeur

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-MARC UDRIOT

PRÉSIDENT

CHARLES MONOD

VICE-PRÉSIDENT

LAURENCE HABEGGER

ADMINISTRATRICE
MEMBRE DE DROIT

GRETEL GINIER

ADMINISTRATRICE
MEMBRE DE DROIT
Jusqu'en Janvier 2026

ERIC BARROUD

ADMINISTRATEUR

PHILIPPE SAUTHIER

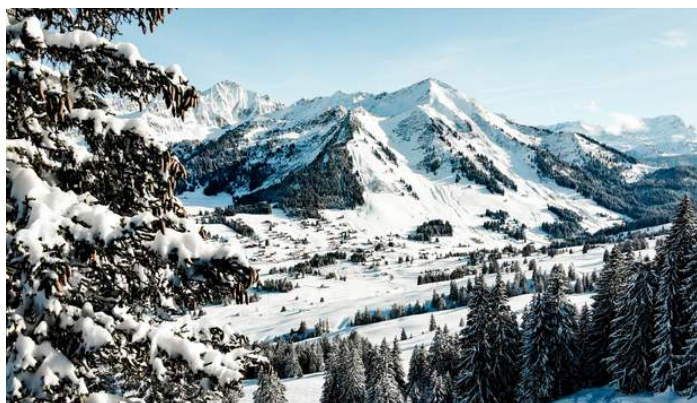
ADMINISTRATEUR

JEAN-CHARLES TURRIAN

ADMINISTRATEUR

MAXIME COTTET

DIRECTEUR



ORGANE DE RÉVISION

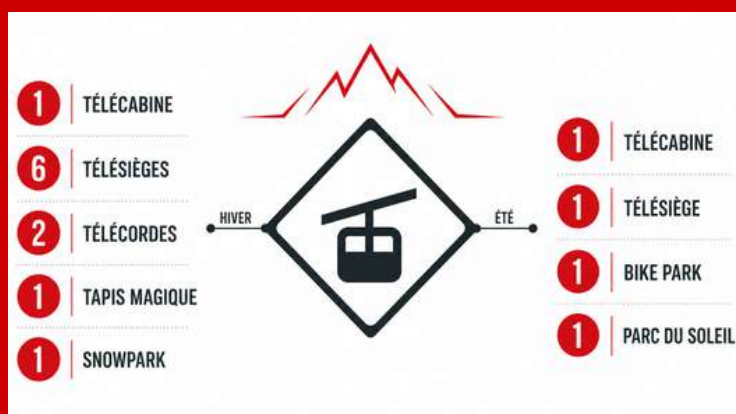
FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA
à Vevey

TLML EN BREF

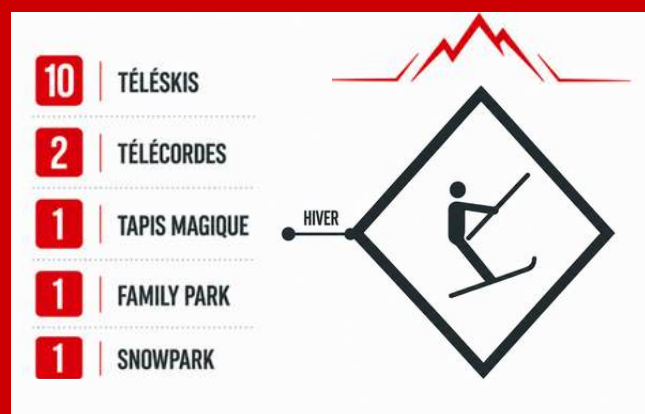


NOS REMONTÉES MÉCANIQUES

Leysin



Les Mosses – La Lécherette



100 km de pistes !

55 km de pistes bleus
42 km de pistes rouges
3 km de pistes noires

TLML EN BREF

NOS POINTS DE RESTAURATION

Leysin

KUKLOS
RESTAURANT TOURNANT

**CLICK
& GO**

YOURTE
FREESTYLE



KUKLOS
RESTAURANT TOURNANT

**CLICK
& GO**

Cable Bar
LEYSIN

Buvette d'Alti
VILLAGE • D'AL
ALT. 1812

Les Mosses – La Lécherette

**BUVETTE DES
ERAISIS**

**La
Drosera**
RESTAURANT



TLML EN BREF

NOTRE TOBOGGANING PARK



AUTRES

Stratégie d'hébergement

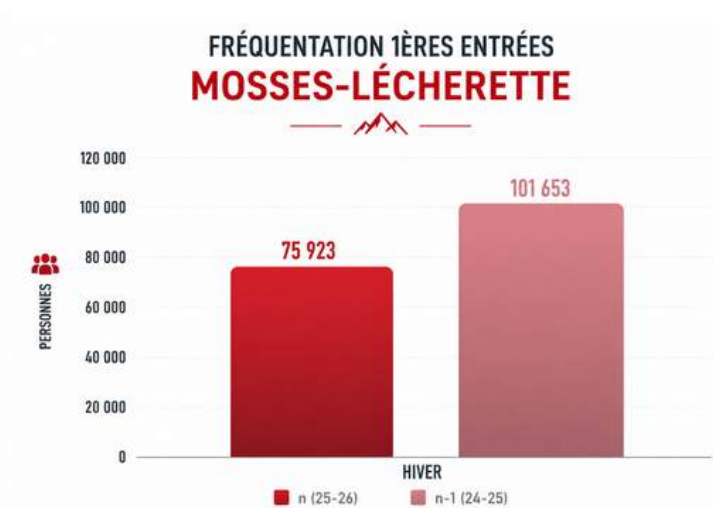
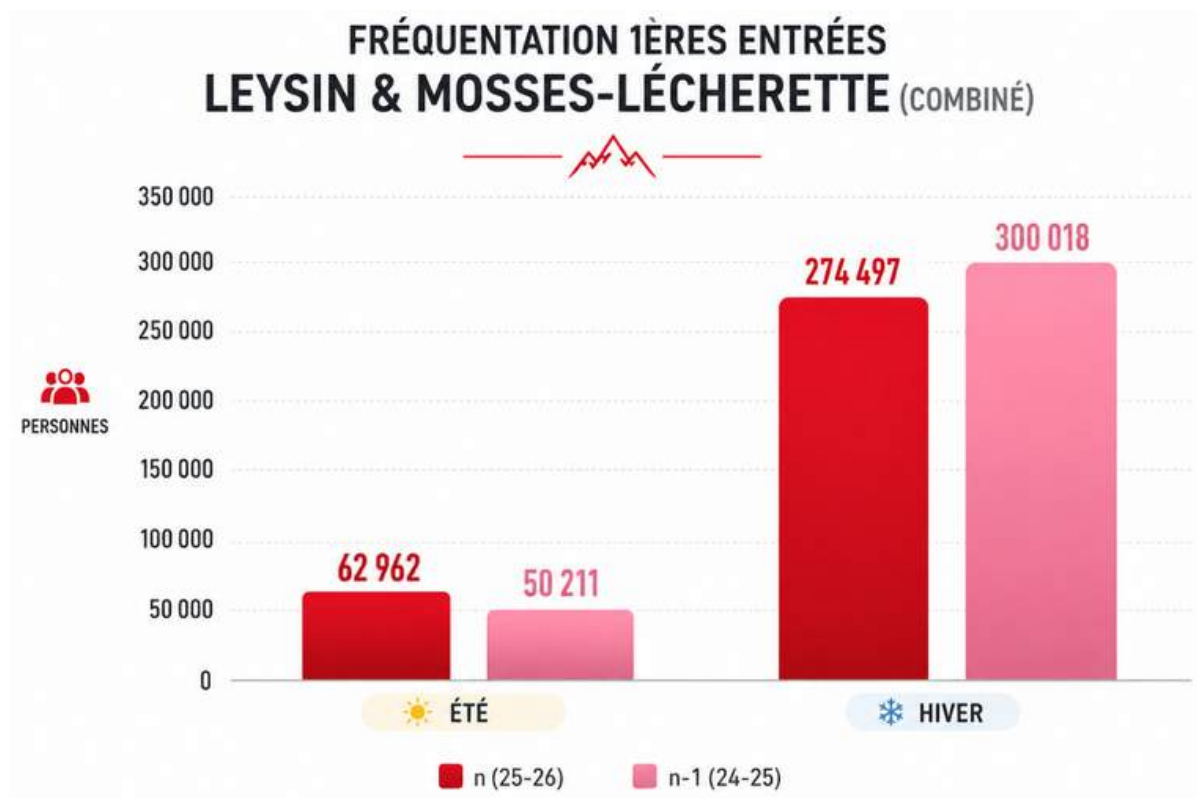
Bâtiments

Parkings

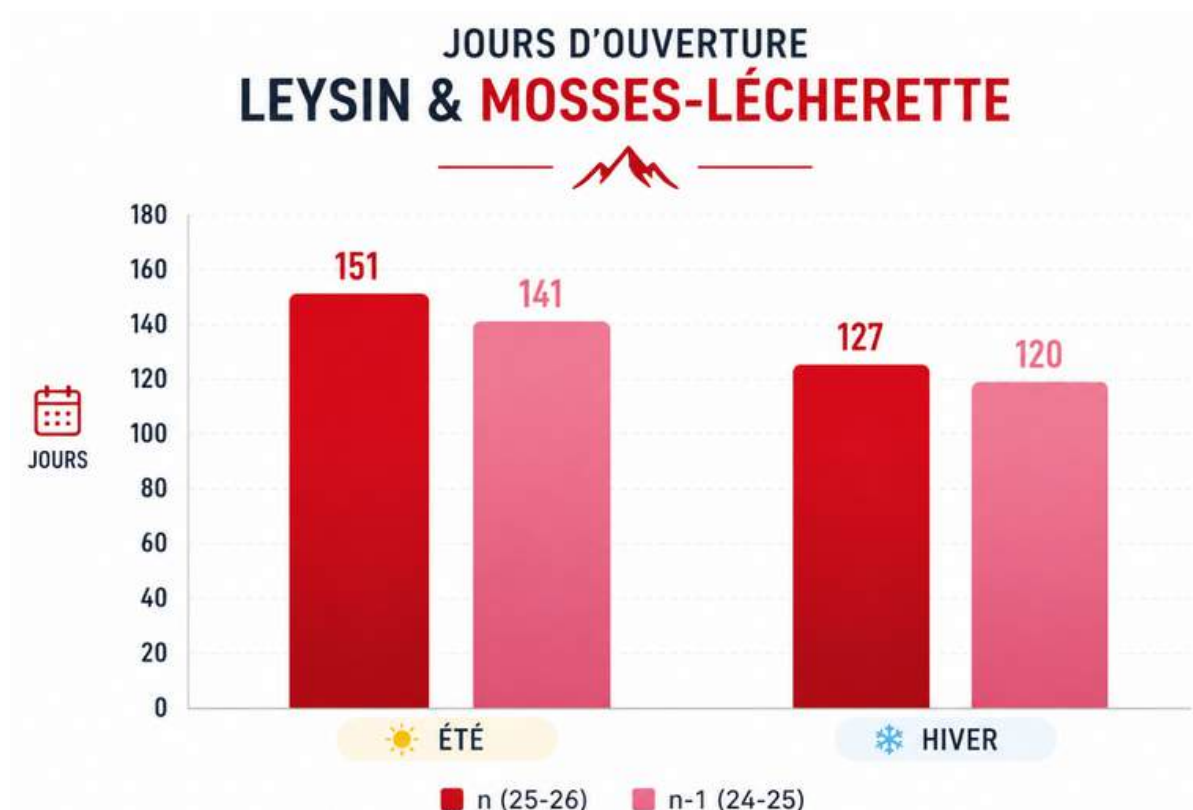
SAISON 2025-2026 EN UN COUP D'OEIL



SAISON 2025-2026 EN UN COUP D'OEIL



SAISON 2025-2026 EN UN COUP D'OEIL



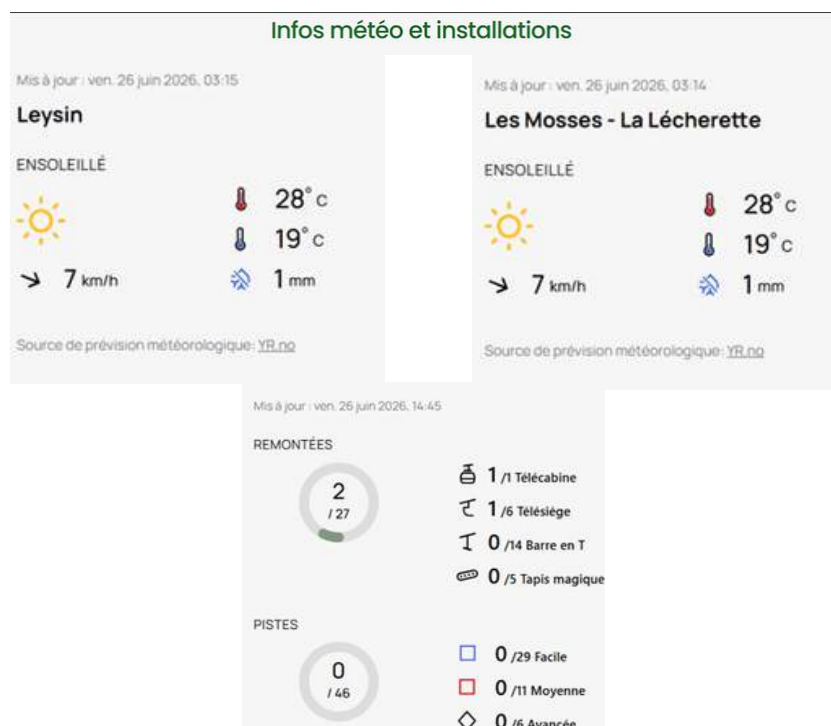
EXPÉRIENCE CLIENT ET PRODUITS

L'expérience client est au cœur de l'évolution de TLML SA. Afin d'accompagner les nouvelles habitudes de nos visiteurs et de simplifier leur expérience avant comme pendant leur séjour, nous poursuivons le développement de nos outils et services digitaux.

Notre nouveau site internet offre un accès simple et rapide à l'ensemble des informations utiles, avec des données actualisées en temps réel : ouverture des installations et des pistes, conditions, activités, restauration et informations pratiques. En complément, notre application mobile permet aux visiteurs de retrouver ces informations directement sur leur smartphone et de rester connectés à la destination tout au long de leur journée.

WWW.TLML.CH

À travers ces nouveaux outils, TLML SA souhaite proposer une expérience toujours plus fluide, intuitive et connectée, tout en facilitant la découverte de l'ensemble de ses produits et activités, été comme hiver.



EXPLOITATION ET TECHNIQUE

UNE SAISON 2025-2026 MARQUÉE PAR DES DÉFIS OPÉRATIONNELS

L'exercice 2025-2026 a été marqué par plusieurs défis opérationnels, plaçant notamment la sécurité au cœur des priorités de l'exploitation.

À la suite de chutes de pierres, le secteur de Chaux-de-Mont ainsi que le Snowpark ont été fermés durant cinq semaines. Face à cette situation exceptionnelle, l'exploitation a été adaptée afin de maintenir les activités dans les meilleures conditions possibles, tout en garantissant la sécurité des clients et des collaborateurs.



LA SÉCURITÉ EN CHIFFRES

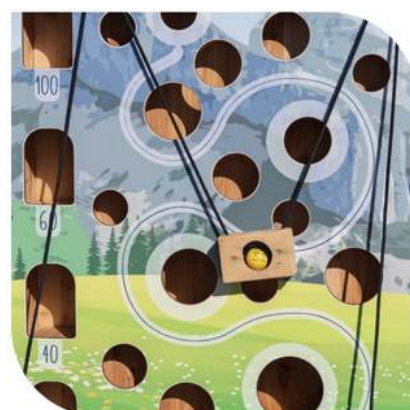
Le nombre de blessés pris en charge a diminué d'environ 30 %, passant de 320 en 2024-2025 à 220 en 2025-2026.



INVESTISSEMENTS ET PROJETS

OUVERTURE DU PARC DU SOLEIL LE 11.10.2025

Le Parc du Soleil, aménagé au sommet de la Berneuse, s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement de l'offre quatre saisons de Leysin. Conçu comme un espace ludique destiné notamment aux familles, il enrichit l'expérience en montagne à travers des activités et des parcours interactifs. Cette nouvelle offre participe à la diversification des activités estivales et contribue à renforcer l'attractivité de la destination tout au long de l'année.



INVESTISSEMENTS ET PROJETS

OUVERTURE DU CLICK & GO - LE 13.12.2025

Dans le cadre de l'évolution de son offre de restauration, nous avons déployé le concept Click & Go au Kuklos. Ce nouveau système permet aux clients de passer leur commande de manière autonome sur des bornes tactiles, puis de la retirer directement au comptoir.

Cette solution vise à fluidifier le parcours client et à optimiser le service, notamment durant les périodes de forte fréquentation. Elle contribue également à réduire les temps d'attente et à améliorer l'efficacité opérationnelle.



INVESTISSEMENTS ET PROJETS

AMÉLIORATION DES PISTES ROUGES ET NOIRES DU BIKE PARK

Des travaux d'amélioration ont été réalisés sur les pistes rouges et noires du Bike Park afin d'optimiser leur qualité et l'expérience proposée aux pratiquants. Ces aménagements s'inscrivent dans la volonté de faire évoluer l'offre estivale, de renforcer l'attractivité du Bike Park et de proposer des infrastructures adaptées aux attentes des vététistes.



FLOWTRAIL 1 DU BIKE PARK

Le Flowtrail 1, dont l'aménagement sera finalisé durant l'été 2026, constituera la première piste de niveau intermédiaire spécialement adaptée aux familles. Ce nouveau parcours vient compléter l'offre du Bike Park et s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement quatre saisons, en rendant la pratique du VTT plus accessible à un public large et familial.



INVESTISSEMENTS ET PROJETS

RÉNOVATION DU CHEMIN PIÉTON DE LA BERNEUSE

Le chemin piéton de la Berneuse a fait l'objet de travaux de rénovation afin d'améliorer le confort et la qualité du parcours pour les visiteurs. Cette intervention contribue à valoriser les infrastructures pédestres.



RESSOURCES HUMAINES

LE MOT DES RESSOURCES HUMAINES

L'exercice 2025-2026 a constitué une étape importante dans l'évolution de l'organisation interne de TLML SA. Dans ce contexte, la fonction Ressources humaines a poursuivi sa structuration afin d'accompagner la croissance de l'entreprise et de répondre aux nouveaux enjeux liés à son développement.

Les actions menées ont porté sur la modernisation des pratiques RH, avec notamment une meilleure structuration des recrutements, l'évolution de la politique de rémunération, l'harmonisation des contrats et des processus administratifs ainsi que la poursuite de leur digitalisation. Une attention particulière a également été accordée à la formation et au développement des compétences, ainsi qu'à l'accompagnement des responsables dans la gestion de leurs équipes.

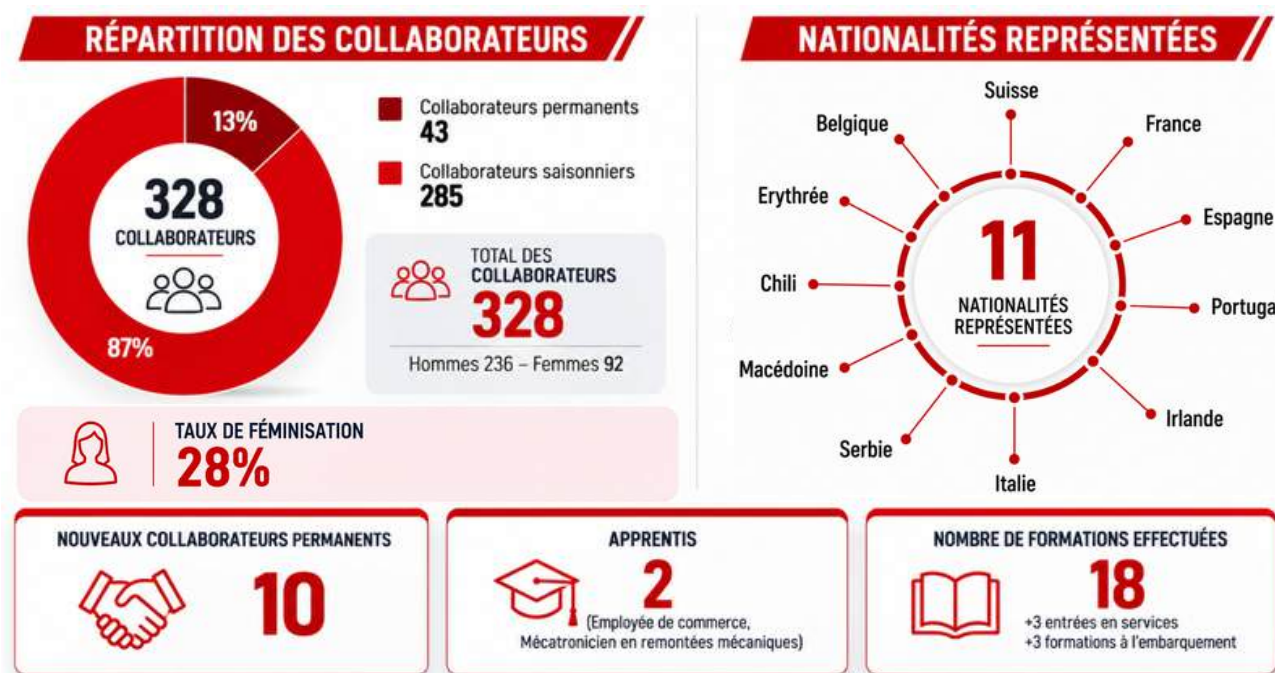
Cette évolution s'inscrit dans une volonté de construire une organisation plus structurée, cohérente et adaptée aux réalités de l'entreprise, tout en maintenant un dialogue constructif avec les collaborateurs, les partenaires sociaux et les autorités de contrôle afin d'améliorer continuellement nos conditions de travail.

Avec 328 collaborateurs permanents et saisonniers mobilisés au cours de l'exercice, les équipes constituent une composante essentielle du fonctionnement et du développement de TLML SA. Valoriser les compétences, transmettre les savoir-faire et accompagner les évolutions des métiers restent ainsi des priorités pour préparer durablement l'avenir de l'entreprise.



RESSOURCES HUMAINES

LES RESSOURCES HUMAINES EN CHIFFRES



TLML SA poursuit son engagement en faveur de la formation professionnelle en accompagnant des apprenis dans leur parcours. La transmission des compétences et du savoir-faire constitue un investissement essentiel pour l'avenir de notre entreprise et de notre région.

UN EXERCICE DE STRUCTURATION RH

- Structuration et formalisation des procédures RH
- Harmonisation des contrats et des intitulés de fonctions
- Évolution de la politique de rémunération
- Consolidation du dialogue avec les autorités de contrôle et les partenaires sociaux
- Développement de la gestion des compétences et des savoir-faire
- Renforcement de la marque employeur et de l'attractivité de TLML SA
- Développement de la formation interne et de la transmission des compétences
- Optimisation et structuration des processus de recrutement saisonnier

RESSOURCES HUMAINES

NOS COLLABORATEURS PERMANENTS

DIRECTION

Maxime COTTET
Directeur

Sybilie COLACO BENTO
Sous-Directrice

RH & FINANCES

Ivana HOTI
Responsable Département Finances & RH

Jérémy SCHNEEBERGER
Responsable RH & Formation

Ana ALVES
Aide-comptable

Lucia CANO
Assistante administrative

Noane ROD
Apprentie employée de commerce

MARKETING, INFORMATIQUE & COMMUNICATION

Yvan TAUXE
Responsable Marketing & IT

Antoine CARRERE
Responsable Communication Junior

Emmanuel BAYA
Webmaster

COMMERCIAL & CAISSES

Stéphane MOUGEOT
Responsable Accueil & points de vente

Jean-Pierre LEGENDRE
Conseiller de vente

Thierry PEZIN
Responsable Commercial

BIKE PARK

Brice CANTENOT
Responsable Bike Park, Chef de projet VTT & Patrouilleur B

Eddie VIENNET
Bikepatrol-secouriste & Patrouilleur A

TECHNIQUE & EXPLOITATION

Christian BERNARD
Chef Technique

Francis AMSTUTZ
Adjoint Chef Technique

Thierry GRIN
Responsable d'exploitation

Vincent PERROD
Responsable de secteur RM

Thibaud CHMARA
Chef d'équipe RM

Corentin BEAUFORT
Electricien

Christine CRAUSAZ
Mécatronicienne RM

Guillaume FREI
Mécanicien RM

Bertrand ROCHAT
Technicien bâtiments & infrastructures

Philippe KRAWIEC
Employé d'exploitation

Louis MERMOD
Apprenti mécatronicien RM

MSST & Damage

Alain JENNI
Responsable MSST

Samuel PITTEX
Responsable entretien véhicules & damage

Boris GRANDJEAN
Mécanicien RM & Responsable de secteur sécurité des pistes

Altino DOS SANTOS
Mécanicien RM & Conducteur d'engin de damage

Benjamin ROUILLER
Mécanicien RM & Patrouilleur B

TOBOGGANING PARK

Alain CANO
Responsable Tobogganing Park

David JIMENEZ
Technicien bâtiments & infrastructures & Adjoint Responsable Tobogganing Park

RESSOURCES HUMAINES

RESTAURATION

Dimitri DUPUY

Responsable Restauration – Secteur Leysin

Michael STEWART

Responsable Restauration – Secteur Les Mosses – La Lécherette

Nicolas BASTIDE

Responsable Restaurant Kuklos

Thomas BLAMOUTIER

Responsable Restauration TLML SA

Stéphane ANSEL

Conciergerie

Mickaël COLACO BENTO

Commis de cuisine

Carlos FARIAS

Chef de cuisine

Suzanne MANDEL

Maîtresse d'hôtel Click & GO

Sauveur SIMI

Maître d'hôtel – Tournant

Mélisande SOUCHON

Employée de restauration



NOS JUBILAIRES

ANCIENNETÉ	DATE	COLLABORATEUR
10 ANS	01.05.2025	Thierry GRIN
10 ANS	01.05.2025	Bertrand ROCHAT
10 ANS	10.11.2025	Sybille COLACO BENTO
30 ANS	01.01.2026	Yvan TAUXE

RESSOURCES HUMAINES

LES DÉPARTS

Date de départ	Collaborateur
31.10.2025	Thomas BLAMOUTIER
07.03.2026	Nicolas BASTIDE
31.03.2026	Benjamin ROUILLER
30.04.2026	Corentin BEAUFORT
30.04.2026	Carlos FARIAS
30.04.2026	Sybille COLACO BENTO
30.04.2026	Thierry PEZIN
30.04.2026	Thierry GRIN
30.04.2026	Antoine CARRERE
30.04.2026	Christine CRAUSAZ
30.04.2026	Christian BERNARD

Nous remercions chaleureusement les collaborateurs qui ont quitté notre entreprise durant cet exercice et leur adressons nos meilleurs vœux pour la suite de leur parcours professionnel.

BIENVENUE À

Date d'arrivée	Collaborateur
01.07.2025	Emmanuel BAYA
11.12.2025	Stéphane ANSEL
11.12.2025	Mickael COLACO BENTO
11.12.2025	Philippe KRAWIEC
11.12.2025	Sauveur SIMI
11.12.2025	Michael STEWART
11.12.2025	Mélisande SOUCHON
01.10.2025	Ana ALVES
01.01.2026	Thibaud CHMARA
28.02.2026	Dimitri DUPUY

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue aux collaborateurs qui ont rejoint notre entreprise durant cet exercice et leur adressons tous nos vœux de réussite et d'épanouissement dans leurs nouvelles fonctions.

RESSOURCES HUMAINES

LES FORMATIONS RÉALISÉES

Formation / Événement	Participants	Organisme / Prestataire
Cours extincteurs	Personnel permanents et saisonniers	Choc sécurité SARL
Congrès service des pistes	Alain JENNI	Remontées mécaniques suisses
Chargé de sécurité en protection incendie	Maxime COTTET	GSE Solutions SARL
Formation Skidata	Stéphane MOUGEOT & Yvan TAUXE	Skidata
Matinée du Droit du travail	Maxime COTTET, Thierry GRIN, Ivana HOTI & Jérémy SCHNEEBERGER	Centre patronal
Formateur en entreprise – Filière employé/e de commerce	Jérémy SCHNEEBERGER	Centre d'éducation permanente
ProAcademy cours techniques	Guillaume FREI, Vincent PERROD & Samuel PITTEX	Kässbohrer
Utilisation des EPI lors de travaux en hauteur	Alain JENNI	Immoos GmbH
Séminaire Inspection visuelle des câbles	Altino DOS SANTOS & Guillaume FREI	UCTR
Formation tronçonneuse	Francis AMSTUTZ, Altino DOS SANTOS, Guillaume FREI, Boris GRANDJEAN, Thierry GRIN & David JIMENEZ	Atkana SARL
Formation planification des ressources et gestion du personnel	Thomas BLAMOUTIER, Thierry GRIN, Ivana HOTI & Jérémy SCHNEEBERGER	Mirus Software AG
Formation M1	Edwige VIENNET	Fédération Vaudoise des entrepreneurs

Nous souhaitons une bonne formation à **Ivana HOTI (Diplôme fédéral d'Experte en finances et controlling)** ainsi qu'à **Jérémy SCHNEEBERGER (Brevet fédéral de Spécialiste RH - Option A)**.



ANCRAGE TERRITORIAL ET PARTENARIATS

UN ACTEUR AU SERVICE DE LA DESTINATION

Au-delà de l'exploitation des remontées mécaniques, TLML SA joue un rôle essentiel dans l'attractivité touristique de Leysin et des Mosses-La Lécherette.

L'exploitation des remontées mécaniques, du Bike Park, du Tobogganing Park ainsi que des différentes activités de montagne et de restauration contribue à générer une fréquentation touristique tout au long de l'année.

DES RETOMBÉES QUI BÉNÉFICIENT À TOUTE LA RÉGION

L'activité de TLML SA participe directement et indirectement à l'économie locale. La fréquentation générée bénéficie notamment à l'hôtellerie, à la restauration, aux commerces, aux écoles de ski, aux transports publics ainsi qu'aux nombreux prestataires touristiques de la destination.

Cette dynamique repose sur une collaboration étroite avec les communes, l'Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses, les écoles de ski, Magic Pass et les différents acteurs économiques locaux.

INVESTIR AUJOURD'HUI POUR LA DESTINATION DE DEMAIN

TLML SA poursuit également son engagement dans des projets structurants pour l'avenir de la région : développement de l'enneigement mécanique, diversification des activités quatre saisons, développement de l'offre VTT et des activités ludiques, ainsi que projet de nouvelle télécabine Leysin-Berneuse.

Ces investissements contribuent à renforcer l'attractivité et la compétitivité de la destination sur le long terme.

TLML SA est ainsi bien davantage qu'un exploitant de remontées mécaniques : l'entreprise constitue l'un des moteurs touristiques et économiques de Leysin et des Mosses-La Lécherette et participe, avec ses partenaires, au développement durable.

ANCRAGE TERRITORIAL ET PARTENARIATS



RÉSULTATS FINANCIERS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA

VEVEY



Entreprise certifiée EXPERTsuisse

AV. PAUL-CERESOLE 12
TELEPHONE 021 925 30 50
info@grossfidu.ch
CCP 18-25928-2

ADRESSE POSTALE :
CASE POSTALE 396
1800 VEVÉY 1

Rapport de l'organe de révision sur
le contrôle restreint

A l'assemblée générale ordinaire des
actionnaires de **Télé Leysin – Col des
Mosses - La Lécherette SA,**
Ormont-Dessous

Vevey, le 3 juillet 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 30 avril 2026.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA

Vincent Duc
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Philippe Durussel
Réviseur agréé

RÉSULTATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

	Annexe	30.04.2026		30.04.2025		Écart
		CHF	%	CHF	%	CHF
ACTIF						
Caisse		14'791.75		8'817.60		5'974.15
Postfinance		14'877.12		18'405.85		-3'528.73
Avoirs bancaires		7'857.76		250'555.06		-242'697.30
Trésorerie		37'526.63	0.1	277'778.51	1.0	-240'251.88
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers		227'484.07		288'563.71		-61'079.64
Dueroire		-26'877.90		-26'877.90		0.00
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		200'606.17	0.7	261'685.81	0.9	-61'079.64
Autres créances à court terme		4'751.80	0.0	4'801.80	0.0	-50.00
Stocks marchandises		137'425.60		125'401.97		12'023.63
Réserve sur stocks marchandises		-35'000.00		-35'000.00		0.00
Stocks marchandises		102'425.60	0.4	90'401.97	0.3	12'023.63
Actifs de régularisation		904'623.07	3.4	807'894.29	2.9	96'728.78
ACTIF CIRCULANT		1'249'933.27	4.6	1'442'562.38	5.2	-192'629.11
Titres		10'201.00		10'201.00		0.00
Prêt à Compagnie Hôtelière des Alpes Vaudoises SA		0.00		200'000.00		-200'000.00
Participation Compagnie Hôtelière des Alpes Vaudoises SA	2.1	7'915'000.00		7'915'000.00		0.00
Immobilisations financières		7'925'201.00	29.4	8'125'201.00	29.3	-200'000.00
Mobilier restaurants		106'428.00		57'214.00		49'214.00
Mobilier, matériel de bureau, informatique et sauvetage		147'084.00		80'705.00		66'379.00
Véhicules et chenillettes		84'062.99		12'504.00		71'558.99
Immobilisations corporelles meubles		337'574.99	1.3	150'423.00	0.5	187'151.99
Télécabine	7	667'368.00		829'400.00		-162'032.00
Télesièges		10'331'552.57		9'974'405.73		357'146.84
Télesièges (part financée en leasing)		1'218'730.43		1'501'297.27		-282'566.84
Téléskis		606'781.00		890'440.00		-283'659.00
Immobilisations corporelles transports à câble	6	12'824'432.00	47.5	13'195'543.00	47.6	-371'111.00
Pistes et canons à neige		1'923'793.90		2'217'721.08		-293'927.18
Immeubles et parking		2'712'176.82		2'571'810.11		140'366.71
Immobilisations corporelles immeubles	6	4'635'970.72	17.2	4'789'531.19	17.3	-153'560.47
Immobilisations corporelles		17'797'977.71	66.0	18'135'497.19	65.5	-337'519.48
ACTIF IMMOBILISÉ		25'723'178.71	95.4	26'260'698.19	94.8	-537'519.48
ACTIF		26'973'111.98	100.0	27'703'260.57	100.0	-730'148.59

RÉSULTATS FINANCIERS

BILAN - PASSIF

	Annexe	30.04.2026		30.04.2025		Écart
		CHF	%	CHF	%	CHF
PASSIF						
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		1'828'632.83		989'634.86		838'997.97
Dettes résultant des investissements subventionnés		270'209.55		154'676.38		115'533.17
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		2'098'842.38	7.78	1'144'311.24	4.1	954'531.14
Ligne de crédit d'exploitation		771'633.99		0.00		771'633.99
Prêts stratégie hébergement - parties liées		0.00		536'952.95		-536'952.95
Engagements de leasing (télésiège) - part court terme		276'986.69		282'566.85		-5'580.16
Crédit COVID-19	10	86'960.00		86'960.00		0.00
Prêts hypothécaires - part court terme		107'060.00		107'060.00		0.00
Autres prêts		550'027.50		550'027.50		0.00
Dettes à court terme portant intérêts		1'792'668.18	6.65	1'563'567.30	5.6	229'100.88
Prêts LIM, FET, LPR et divers	8	460'345.00		460'345.00		0.00
AFC, TVA en cours (montant net)		32'764.96		27'208.56		5'556.40
Comptes d'attentes à régulariser		8'744.31		0.00		8'744.31
AFC, décompte TVA		545'015.34		419'591.67		125'423.67
Autres dettes à court terme		1'046'869.61	3.88	907'145.23	3.3	139'724.38
Passifs de régularisation		1'856'323.43	6.88	1'461'451.89	5.3	394'871.54
Capitaux étrangers à court terme		6'794'703.60	25.19	5'076'475.66	18.3	1'718'227.94
Prêts hypothécaires		2'049'152.45		2'156'212.45		-107'060.00
Prêts stratégie hébergement - parties liées		2'434'845.48		2'457'256.64		-22'411.16
Engagements de leasing (télésiège)		941'743.74		1'218'730.42		-276'986.68
Crédit COVID-19	10	43'460.00		130'420.00		-86'960.00
Autres prêts		2'524'011.48		2'753'977.20		-229'965.72
Dettes à long terme portant intérêts		7'993'213.15	29.63	8'716'596.71	31.5	-723'383.56
Prêts LIM, FET, LPR et divers	8	5'754'585.00		6'214'930.00		-460'345.00
Prêts divers - parties liées		1'240'000.00		1'240'000.00		0.00
Autres dettes à long terme		6'994'585.00	25.93	7'454'930.00	26.9	-460'345.00
Capitaux étrangers à long terme		14'987'798.15	55.57	16'171'526.71	58.4	-1'183'728.56
CAPITAUX ÉTRANGERS		21'782'501.75	80.76	21'248'002.37	76.7	534'499.38
Capital-actions		1'912'945.00	7.09	2'156'800.00	7.8	-243'855.00
Réserve légale issue du capital	2.2	243'856.00		1.00		243'855.00
Réserve légale issue du bénéfice		423'901.00		323'901.00		100'000.00
Réserves légales		667'757.00	2.48	323'902.00	1.2	343'855.00
Bénéfice reporté		3'876'179.20		1'988'380.46		1'887'798.74
Résultat de l'exercice		-1'264'647.98		1'987'798.75		-3'252'446.72
Bénéfice résultant du bilan		2'611'531.23		3'976'179.20		-1'364'647.98
Réserves facultatives issues du bénéfice		2'611'531.23	9.68	3'976'179.20	14.4	-1'364'647.98
Propres parts du capital		-1'623.00		-1'623.00		0.00
CAPITAUX PROPRES		5'190'610.23	19.24	6'455'258.20	23.3	-1'264'647.98
PASSIF		26'973'111.98	100.00	27'703'260.57	100.0	-730'148.60

RÉSULTATS FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

	Annexe	01.05.2025 - 30.04.2026		01.05.2024 - 30.04.2025		Écart
		CHF	%	CHF	%	CHF
Transports de voyageurs		8'121'121.82		8'897'405.20		-776'283.38
Recettes accessoires		320'891.16		304'009.09		16'882.07
Recettes restaurants et bâtiments		2'929'159.12		2'920'454.37		8'704.75
Recettes tobogganing		1'158'476.81		1'348'900.61		-190'423.80
Recettes taxe de séjour		300'000.00		300'000.00		0.00
Produits bruts		12'829'648.91		13'770'769.27		-941'120.36
Pertes sur créances		0.00		-4'242.50		4'242.50
Déductions sur le chiffre d'affaires		0.00		-4'242.50		4'242.50
PRODUITS NETS		12'829'648.91	100.0	13'766'526.77	100.0	-936'877.86
Salaires		-5'282'797.79		-5'146'643.31		-136'154.48
Charges sociales		-991'892.92		-917'696.03		-74'196.89
Personnel intérimaire		-340'714.15		-392'735.40		52'021.25
Autres frais de personnel		-154'609.89		-137'217.83		-17'392.06
Charges de personnel		-6'770'014.75	-52.8	-6'594'292.57	-47.9	-175'722.18
BÉNÉFICE BRUT		6'059'634.16	47.2	7'172'234.20	52.1	-1'112'600.04
Dépenses générales		-557'198.53		-482'253.57		-74'944.96
Propagande et commissions		-529'177.63		-611'620.37		82'442.74
Dépenses courantes (y.c. charges de marchandises)		-1'149'444.71		-1'017'611.54		-131'833.17
Assurances et dédommagements		-200'577.74		-190'178.10		-10'399.64
Redevances et droits de passage		-46'056.23		-51'302.90		5'246.67
Matières de consommation		-15'164.48		-9'321.47		-5'843.01
Energie et carburant		-803'452.74		-875'305.10		71'852.36
Matériel et prestations de tiers pour l'entretien		-923'719.92		-644'161.70		-279'558.22
Frais d'entretien pistes, chemins et véhicules		-793'823.58		-613'502.89		-180'320.69
Autres charges d'exploitation		-5'018'615.56	-39.1	-4'495'257.64	-32.7	-523'357.92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)		1'041'018.60	8.1	2'676'976.56	19.4	-1'635'957.96

RÉSULTATS FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

	Annexe	01.05.2025 - 30.04.2026		01.05.2024 - 30.04.2025		Écart
		CHF	%	CHF	%	CHF
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)		1'041'018.60	8.1	2'676'976.56	13.7	-1'635'957.96
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles meubles		-106'582.73		-96'600.61		-9'982.12
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations transports à câble		-1'197'243.02		-1'147'701.95		-49'541.07
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles immeubles		-152'085.67		-1'145'671.72		993'586.05
Amortissements et corrections de valeur		-1'455'911.42	-11.3	-2'389'974.28	-17.4	934'062.86
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS (EBIT)		-414'892.82	-3.2	287'002.28	2.1	-701'895.10
Charges d'intérêts et pertes de change		-206'114.27		-245'251.24		39'136.97
Leasing		-670'497.74		-574'070.49		-96'427.25
Charges financières		-876'612.01	-6.8	-819'321.73	-6.0	-57'290.28
Produits d'intérêts, gains de change et escomptes		26'342.05		35'534.96		-9'192.91
Produits financiers		26'342.05	0.2	35'534.96	0.3	-9'192.91
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS		-1'265'162.78	-9.9	-496'784.49	-3.6	-768'378.29
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période		0.00		-7'835.55		7'835.55
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.3	0.00		2'499'136.59		-2'499'136.59
Résultat exceptionnel, unique ou hors période		0.00	-	2'491'301.04	18.1	-2'491'301.04
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EBT)		-1'265'162.78	-9.9	1'994'516.55	14.5	-3'259'679.33
Impôts directs exercice sous revue		-6'237.20		-6'717.80		480.60
Impôts directs exercices antérieurs		6'752.00		0.00		6'752.00
Impôts directs		514.80	0.0	-6'717.80	-0.0	7'232.60
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-1'264'647.98	-9.9	1'987'798.75	14.4	-3'252'446.73

RÉSULTATS FINANCIERS

ANNEXES

1. Principes

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard et afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, il faut tenir compte du fait que la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Méthode d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la base d'un registre des immobilisations tenu par objet. Les éventuels amortissements immédiats sont effectués dans le cadre des limites fiscalement admises sur décision du conseil d'administration.

Taux d'amortissement

Les immobilisations corporelles "transport à câble" sont amorties sur la base de la durée d'exploitation. Les immobilisations corporelles immeubles sont amorties selon les taux fiscaux en vigueur sous réserve cas échéant d'une valeur plancher déterminée par le conseil d'administration.

Les immobilisations corporelles meubles sont amorties selon les taux fiscaux en vigueur.

Amortissements complémentaires et corrections de valeur

Le conseil d'administration peut décider, sur la base d'indices, l'enregistrement d'amortissements complémentaires et corrections de valeur.

Opérations de leasing

Leasing d'exploitation

Les contrats de leasing et de crédit-bail d'exploitation sont comptabilisés sur la base de la propriété juridique. En conséquence, les dépenses effectuées en tant que preneur de leasing ou locataire sont comptabilisées dans les charges de la période, les objets de leasing et de crédit-bail n'étant eux-mêmes pas inscrits au bilan.

Leasing financiers

La valeur de l'objet en leasing financier est inscrite à l'actif immobilisé et l'engagement découlant de ces leasing figure au passif du bilan. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les coûts de financement sont directement comptabilisés comme charges dans le compte de résultat.

Provision pour heures supplémentaires et vacances

Depuis l'exercice 2025/26, la provision pour heures supplémentaires et vacances, comptabilisée en passifs de régularisation, est calculée selon le coût effectif horaires de chaque collaborateurs, charges sociales comprises. Cette provision s'élève à CHF 412'511.95 au 30.04.2026, contre CHF 211'000.00 au 30.04.2025.

Suite au licenciement de plusieurs collaborateurs en avril 2026, une provision de CHF 76'050.00 a été comptabilisée en passifs de régularisation. Ce montant correspond aux salaires versés sur l'exercice 2026/27, alors que ces collaborateurs ont été libérés de l'obligation de travailler.

Subventions

Les subventions liées à des actifs immobilisés sont portées en déduction du coût d'acquisition de l'actif. Les subventions liées au résultat sont comptabilisées au crédit du compte de résultat.

2. Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

	30.04.2026 CHF	30.04.2025 CHF
2.1 Indications sur les participations essentielles		
Compagnie Hôtelière des Alpes Vaudoises SA, Leysin (VD)		
Quote-part de participation: 100% (voix et capital)		
Valeur comptable	7'915'000.00	7'915'000.00
2.2 Propres parts du capital		
Au cours de l'exercice sous revue les propres actions ont évolué comme suit :		
Solde initial au 1.5.2025 : 399'794 actions (contre 4'784 au 1.5.24)	1'623.00	1'622.00
Acquisition de 395'010 actions suite à l'annulation le 1.11.2024 des actions des actionnaires qui ne se sont pas annoncés (pour mémoire CHF 1.00)	0.00	1.00
Destruction de 243'855 actions propres selon décision AG du 26.09.2025	0.00	0.00
Solde final: 155'939 actions	1'623.00	1'623.00

Le 1er novembre 2024, les actions des actionnaires qui ne se sont pas annoncés ont été annulées et remplacées par des propres actions dont Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA peut librement disposer.

Les propres actions acquises suite à l'annulation des actions des actionnaires qui ne se sont pas annoncés ont été comptabilisées à la valeur de CHF 1.00 (pour mémoire) avec contrepartie la réserve légale issue du capital.

Afin de respecter la limite maximale de 10% de détention de propres parts au capital selon l'article 659 al. 2 CO l'assemblée générale du 26 septembre 2025, l'assemblée générale a procédé à une réduction du capital-actions de CHF 243'855 par destruction de 243'855 actions propres, portant ainsi le capital-actions à CHF 1'912'945. Le montant de la réduction est porté au compte réserve légale issue du capital.

RÉSULTATS FINANCIERS

ANNEXES

	30.04.2026 CHF	30.04.2025 CHF
2.3 Produits exceptionnels, uniques ou hors période		
Bénéfice sur opération immobilière	0.00	2'477'859.99
Divers	0.00	21'276.60
Total produits exceptionnels, uniques ou hors période	0.00	2'499'136.59
3. Nombre de collaborateurs		
A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était compris dans la fourchette de 50 à 100 collaborateurs.		
4. Montant résiduel des engagements de leasing d'exploitation (HT)	583'921.30	632'554.69
5. Dettes envers des institutions de prévoyance	72'285.51	23'915.20
6. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la société	17'460'402.72	17'985'074.19
7. Aides à fonds perdu perçues		
<u>Plan Directeur "4 saisons" Pronatour</u> Au 30 avril 2026, Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA a perçu un aide à fonds perdu de CHF 420'000 de la commune de Leysin et des aides à fonds perdu LADE & LPR de CHF 30'300 en lien avec le Plan Directeur "4 saisons" Pronatour. Conformément aux principes comptables, ces montant ont été portés en déduction de la valeur de l'actif concerné.		
<u>Enneigement mécanique</u> Au 30 avril 2026, Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA a perçu une aide à fonds perdu de CHF 290'000 de la commune de Leysin en lien avec l'enneigement mécanique des Mosses. Conformément aux principes comptables, ce montant a été porté en déduction de la valeur de l'actif concerné.		
8. Dispositions particulières liées à certains prêts LPR		
La distribution de dividendes n'est pas autorisée tant que le prêt n'est pas remboursé. Moyennant l'accord du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), des exceptions sont possibles.		
9. Engagements conditionnels		
Les actionnaires dont les actions ont été annulées (réf. chiffre 2.2.) pourraient faire valoir leur droit à une indemnisation jusqu'au 31 octobre 2034. Il est toutefois improbable que de telles démarches soient entreprises par les actionnaires concernés.		
10. Evénements particuliers - Epidémie de coronavirus (COVID-19)		
<u>Crédit COVID-19 et crédit COVID-19 plus</u> Afin de garantir les liquidités, Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA a obtenu le 30 mars 2020 un crédit COVID-19 cautionné de CHF 500'000.00. Un montant total de CHF 282'620.00 ayant été amorti, le solde au 30 avril 2026 s'élève à CHF 130'420.00. Durant l'exercice 2022/2023 un crédit COVID-19 plus cautionné pour un total de CHF 350'000.00 (CHF 50'000.00 versé le 5 décembre 2022 et CHF 300'000.00 versé le 4 janvier 2023) a été obtenu. Ce prêt est entièrement amorti au 30 avril 2025. Pendant la durée du recours au crédit COVID-19 et au crédit COVID-19 plus, l'entreprise ne peut pas distribuer de dividendes ni de tantièmes, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.		

RÉSULTATS FINANCIERS

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	30.04.2026 CHF	30.04.2025 CHF
À la disposition de l'assemblée générale		
Bénéfice reporté	3'876'179.21	1'988'380.46
Résultat de l'exercice	-1'264'647.98	1'987'798.75
Bénéfice résultant du bilan	2'611'531.23	3'976'179.21
Total à la disposition de l'assemblée générale	2'611'531.23	3'976'179.21
Proposition du conseil d'administration		
Total à la disposition de l'assemblée générale	2'611'531.23	3'976'179.21
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice:		
- Attribution selon les dispositions légales	0.00	-100'000.00
Report à nouveau	2'611'531.23	3'876'179.21

CONCLUSION

NOUS TROUVER :

Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA
Route du Belvédère 8
1854 Leysin

NOUS CONTACTER :

+41 24 494 16 35

info@tlml.ch

www.tlml.ch



Télé Leysin
Col des Mosses
La Lécherette SA
www.tlml.ch



Nous remercions chaleureusement nos collaborateurs, partenaires et clients pour leur engagement, leur confiance et leur fidélité.